

Flash-learning 128 - Les exceptions aux critères de rénovation énergétique performante

DURÉE
0,03125 jours (soit 15 minutes)

PRIX
30 € par participant
Soit 36 € TTC
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Bureaux d'études
- Architectes
- Entreprise RGE
- Auditeurs énergétiques
Mais aussi
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, ...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salairés de la construction, ...
- Toute personne désireuse de découvrir ce domaine

PRÉREQUIS
Posséder une bonne connexion Internet
(Mozilla Firefox, Google Chrome, Safari...)
Maîtriser la langue française

PÉDAGOGIE
A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS
Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI
Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé



OBJECTIFS

- Identifier les conditions et circonstances dans lesquelles des dérogations aux critères de performance énergétique standard peuvent être accordées
- Évaluer les impacts financiers des travaux de rénovation par rapport à la valeur vénale du bien pour déterminer la faisabilité et la proportionnalité des améliorations énergétiques.
- Développer des compétences pour rédiger des justifications détaillées concernant les dérogations appliquées



PROGRAMME

Présentation de la formation (5 minutes)

Bienvenue dans votre formation

Tutoriel de navigation

Les exceptions aux critères de rénovation énergétique performante

Vidéo - Les exceptions aux critères de rénovation énergétique performante

Atelier - Comprendre les exceptions aux critères de rénovation énergétique

Atelier - Connaître les exceptions aux critères de rénovation énergétique

Atelier - Connaître les critères de performance énergétique attendus après des travaux de rénovation

Note synthétique - Les exceptions aux critères de rénovation énergétique performante



VALIDATION



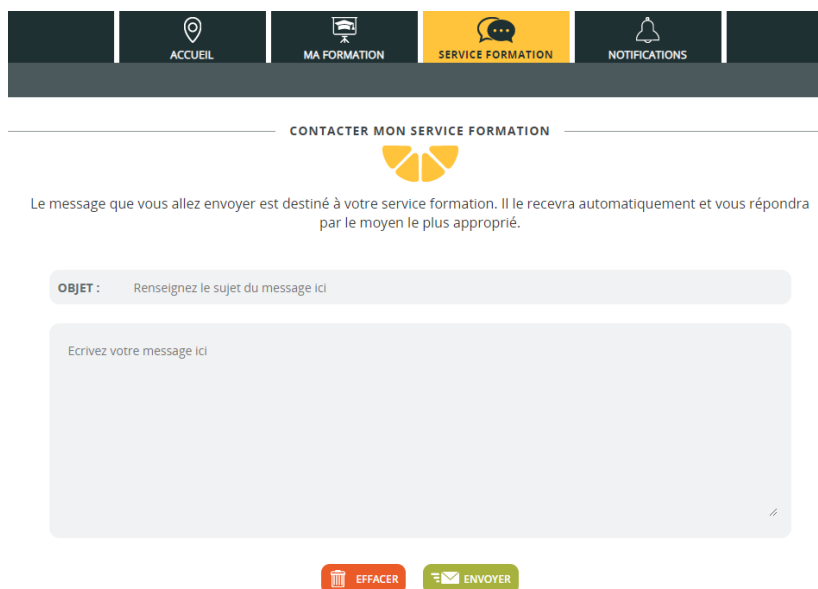
Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **QUALIOPI**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.